

Les candidats sont sélectionnés selon des critères rigoureux. L'entreprise doit faire état de réalisations exceptionnelles dans la commercialisation de ses exportations aux plans des ventes, du financement ou de la promotion du commerce d'exportation. Ces réalisations sont mesurées par la progression des ventes sur les trois derniers exercices, par le succès obtenu dans la pénétration de nouveaux marchés et par le succès obtenu dans l'introduction de nouveaux produits sur les marchés extérieurs. Parmi les autres facteurs pris en compte, mentionnons la teneur canadienne, la diversité des marchés où des ventes sont réalisées, le maintien de sa part du marché devant une vive concurrence et le coefficient des ventes à l'étranger sur les ventes globales de l'entreprise.

Pour satisfaire à ces critères, il faut par définition être meilleurs que les concurrents étrangers. Les candidats de cette année - non seulement les récipiendaires du prix, mais toutes les sociétés qui ont soumis leur candidature - ont prouvé que les Canadiens peuvent livrer concurrence et gagner sur les marchés extérieurs. Ils ont fait précisément ce que nous devons faire en tant que nation pour maintenir notre prospérité. Ils se sont eux-mêmes donné des objectifs difficiles et les ont réalisés.

Du même coup, ils ont établi une norme de compétence et d'excellence à laquelle le Canada doit aspirer.

Nos exportateurs ont évidemment toujours été compétitifs au plan international. Vous ne pourriez rester en affaires si vous ne l'étiez pas. Et, à mon avis, nos exportateurs devraient contribuer plus activement à l'établissement de la politique économique nationale - non seulement la politique commerciale, mais toute la gamme de nos politiques intérieures qui influent sur notre capacité de concurrencer.

En tant qu'étape vers la réalisation de cet objectif, le gouvernement met sur pied un Comité consultatif permanent du Commerce extérieur qui aura comme première tâche de fournir des conseils à l'équipe de négociation du Canada pendant que se déroulent les négociations commerciales bilatérales avec les États-Unis. Mais il s'agit d'un comité permanent qui fournira les mêmes conseils à nos négociateurs pendant la prochaine série de négociations commerciales multilatérales - qui sembleraient maintenant devoir commencer l'an prochain -, et il sera consulté sur toutes les questions commerciales importantes touchant le pays.

Permettez-moi de vous parler un peu du Comité. Il sera composé exclusivement de membres du secteur privé. Son premier président sera Walter Light, le président du Comité exécutif de la Northern Telecom qui, comme vous le savez,